



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Sur les pas des Huguenots – Section Isère Bulletin d'adhésion 2024

Cotisations pour 2024	
Cotisation individuelle	20,00
Cotisation hébergeur	80,00
Communes de moins de 500 habitants	70,00
Communes entre 500 et 1 000 habitants	140,00
Communes entre 1 000 et 2 000 habitants	280,00
Communes entre 2 000 et 5 000 habitants	410,00
Communes entre 5 000 et 10 000 habitants	550,00
Communes entre 10 000 et 20 000 habitants	690,00
Communes de plus de 20 000 habitants	1 400,00
Intercommunalités moins de 25 km de sentier	750,00
Intercommunalités de 25 à 50 km de sentier	1 500,00
Intercommunalités plus de 50 km de sentier	1 800,00

Je soussigné(e) ,

Nom – Prénom :

Structure :

Adresse :

Commune ou Communauté de Communes :

Email :

**Déclare souhaiter adhérer à l'Association « Sur les pas des Huguenots – Section Isère »
pour l'année 2024**

Cotisation annuelle : €

Fait à : Le

Signature :

Une facture acquittée peut être envoyée dès l'adhésion aux personnes qui en font la demande.

Les chèques et virement sont à établir à l'ordre de « **Association sur les pas des Huguenots-Isère** »
et les bulletins et les chèques sont à adresser au trésorier, **Jean-Pierre FAURE 1008 route de Lollagne
38710 SAINT-BAUDILLE ET PIPET**

Relevé Identité Bancaire (IBAN) : **Crédit Mutuel Vif**

FR76 1027 8089 5200 0205 3580 146